

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 68 Stages pédagogiques 3			
Code	PEPS3B68PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Amener l'étudiant à être de plus en plus autonome dans la conception, préparation et gestion de son stage.
 Amener l'étudiant à porter un regard réflexif sur sa pratique et à adapter cette dernière en conséquence.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur**

enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages

6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable, dans sa pratique professionnelle,

- de planifier les contenus à enseigner sur une période de 3 à 4 semaines en tenant compte du contexte de stage;
- d'ajuster sa pratique en tenant compte des finalités de l'éducation (décret, programmes,...), de ce que l'on sait aujourd'hui de l'apprentissage, de l'environnement matériel et événementiel de l'école et des élèves tels qu'ils sont ici et maintenant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEPS2B35PS

Corequis pour cette UE : PEPS3B67PS

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B68PSA Stages pédagogiques 300 h / 18 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 180 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B68PSA Stages pédagogiques 180

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le stage est une activité non remédiable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	12_PEPS3B68PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be)		
Coefficient de pondération		180	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Assurer l'intégration entre la théorie et la pratique et apprendre la prise en charge globale d'une classe. Travailler en tenant compte essentiellement des orientations et des implications d'une pédagogie active, globale, fonctionnelle et interdisciplinaire.

Permettre à l'étudiant d'évaluer l'efficacité de son action auprès de chaque enfant, d'opérer les réajustements nécessaires tout en devenant de plus en plus autonome et responsable dans ses choix méthodologiques. Collecter des données et expérimenter des outils, des démarches en lien avec le travail de fin d'études. Construire et développer les compétences professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ceux-ci sont précisés et détaillés dans le document "Vade-mecum des stages"

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les stages consistent en une prise en charge complète de la classe (préparation, mise en oeuvre, évaluation).

Démarches d'apprentissage

300 heures réparties en plusieurs stages (cfr calendrier des stages donné aux étudiants en début d'année) :

- 1 semaine début septembre : stage « rentrée »
- 3 semaines en novembre (dans la même classe que le stage « rentrée »)
- 2 semaines en janvier/février (stage dans l'enseignement spécialisé)
- 3 semaines en mars/avril (stage en « M3 »)
- 1 semaine en avril/mai (stage "Projet personnel")

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement et accompagnement individualisés.

Rencontres individuelles et relecture formative du rapport des premiers stages.
Retour formatif concernant le bilan de compétences entre le Q1 et le Q2.

Sources et références

Les ouvrages recommandés dans les différents cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les différents contenus de cours.

Les activités observées, préparées, vécues dans le cadre des ateliers de formation professionnelle.

Les programmes de l'école maternelle - Le référentiel des compétences initiales.

Centre de documentation de la Haute Ecole.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation formative tout au long de l'année du niveau d'acquisition des compétences, sur base de tous les documents liés au stage : préparations, autoévaluations, rapports de suivi des maîtres de stage et maîtres de psychomotricité, rapports de visite des professeurs de la H.E., bilans de stage.
 - Evaluation certificative sous forme d'une cote sur 20 établie par le jury en fin d'année sur base de l'ensemble des documents d'évaluation formative et indicative. Elle prend en compte le niveau d'acquisition de chacune des compétences et la progression de l'étudiant. Voir détails dans le document "Vade-mecum des stages"
- Remarque importante : La non-acquisition d'une seule des compétences peut amener le jury à attribuer une cote inférieure à 10/20 et donc placer d'office l'étudiant en situation d'échec.

L'activité "Stages pédagogiques" est une activité non remédiable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 180

Dispositions complémentaires

Les stages sont non remédiables en Q3 selon le RGE art. 85.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).